

Montréal, le 11 mars 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Sylvain Lanoix
Dunton Rainville, avocats et notaires
Place Victoria
800 Square Victoria, 43^e étage
CP. 303
Montréal QC H4Z 1H1

**OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022
Dossier R-4167-2021 - Volet 2**

Maître Lanoix,

La présente donne suite à la correspondance du [10 mars 2022](#) de l'AQCIE-CIFQ dans laquelle il soumet que la rémunération des employés d'Hydro-Québec (Étude de balisage de la rémunération d'Hydro-Québec) constitue un des principaux aspects qu'il prévoit aborder dans le cadre du volet 2 du présent dossier. Considérant que certaines contestations à des demandes de renseignements restent à trancher, l'AQCIE-CIFQ demande de prolonger le délai pour le dépôt de la preuve écrite des intervenants dans le cadre du volet 2 du présent dossier jusqu'à l'expiration d'une durée de trois jours ouvrables suivant la production du rapport d'Optimum Actulaires & conseillers inc (OAC).

La Régie de l'énergie (la Régie) constate que l'ensemble des contestations des réponses aux DDR a trait au sujet de l'Étude de balisage de la rémunération d'Hydro-Québec. Dans ce contexte, elle ne juge pas justifié de reporter le dépôt des mémoires sur les sujets ne faisant pas l'objet de contestations et maintient la date du **14 mars 2022** pour le dépôt des mémoires portant sur les sujets autres que l'Étude de balisage de la rémunération d'Hydro-Québec et le CÉR dépenses en capital.

En ce qui concerne le sujet de l'Étude de balisage de la rémunération d'Hydro-Québec, la Régie accepte la demande de l'AQCIE-CIFQ et permet aux intervenants de déposer leurs mémoires dans un délai de trois jours ouvrables suivant le dépôt du rapport de OAC. Elle précisera ces dates dans sa décision sur les contestations.

Veillez agréer, Maître Lanoix, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml